



Ontario College of
Social Workers and
Social Service Workers

Ordre des travailleurs
sociaux et des techniciens
en travail social de l'Ontario

250 Bloor Street E.
Suite 1000
Toronto, ON M4W 1E6

Phone: 416-972-9882
Fax: 416-972-1512
www.ocswssw.org

PLAINTES et DISCIPLINE

Définitions d'expressions

Faute professionnelle

Par « **faute professionnelle** », on entend une conduite qui contrevient à la Loi, aux règlements pris en application de la Loi, ou aux règlements administratifs de l'Ordre; une conduite qui contrevient à une ordonnance du comité de discipline, du comité des plaintes ou du Conseil ou à un ordre du registrateur de l'Ordre; ou une conduite définie comme faute professionnelle dans les règlements.

Incompétence

Par « **incompétence** », on entend un membre de l'Ordre qui fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, d'un manque de connaissances, de compétence ou de jugement ou encore d'indifférence à l'égard du bien-être d'une ou de plusieurs personnes d'une nature ou d'un degré tels que le membre est manifestement inapte à s'acquitter de ses responsabilités professionnelles ou qu'un certificat d'inscription dont il est titulaire devrait être assorti de conditions ou de restrictions.

Incapacité

Par « **incapacité** », on entend qu'un membre est atteint d'une affection physique ou mentale ou de troubles physiques ou mentaux qui sont tels que le membre est inapte à s'acquitter de ses responsabilités professionnelles ou que le certificat d'inscription devrait être assorti de conditions ou de restrictions.

Mauvais traitements d'ordre sexuel

Par « **mauvais traitements d'ordre sexuel** », on entend des traitements infligés à un client par un membre de l'Ordre selon le cas :

- Des rapports sexuels ou toute autre forme de rapports physiques d'ordre sexuel entre le membre et le client;
- Des attouchements d'ordre sexuel du client par le membre;
- Des comportements ou des remarques d'ordre sexuel du membre à l'égard du client, à l'exception des comportements ou des remarques de nature clinique qui sont appropriés au service fourni.